



# Saisine sur l'avenir des éditions locales de France 3

La CGT a eu recours à la procédure de saisine pour exposer l'inquiétude des salariés quant à l'avenir des éditions Locales de France 3.

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de la réunion du 8 décembre, ainsi que le courrier de saisine adressé à la direction.

#### Présent-e-s pour la CGT:

Marc Chauvelot (délégué syndical central), Céline Llambrich (locale de Perpignan), Carole Collinet (locale de Brest), Xavier Demester (locale de La Rochelle) et Danilo Commodi (locale du Havre).

#### Pour la direction:

Yannick Letranchant, directeur délégué de France 3, en charge du réseau régional, Arnaud Lesaunier, directeur général délégué aux ressources humaines et à l'organisation, Olivier Godard, DRH France 3, Benjamin Maurice, directeur au dialogue social, Laurent Lemaire, directeur de la performance opérationnelle du réseau régional.

## Compte rendu de la réunion CGT/Direction du jeudi 8 décembre 2016

### **Evolution et avenir des locales**

La direction s'appuiera sur les futurs directeurs régionaux pour lancer un travail de réflexion sur l'avenir des locales. Cela fait partie de leur feuille de route. Cette réflexion se fera via des groupes de travail participatifs (avec les salariés). Yannick Letranchant annonce un état des lieux de l'existant car, d'une région à l'autre, il n'y a pas le même nombre de locales. Certaines régions n'en ont pas du tout (exemple de Bourgogne-Franche-Comté). La réponse, selon lui, ne peut donc pas être unique.

A l'issue de ce travail, qui impliquera les quelque 300 salariés des locales, un arbi-

trage sera opéré. Alors, quelle évolution pour les locales? Et sous quelle forme? Yannick Letranchant affirme qu'il n'a pas « d'idées préconçues » sur les locales. Tout en précisant, dans le même temps, qu'il ne gèlera aucun des dispositifs de réduction voire de suppression des éditions locales durant les vacances scolaires.

Par ailleurs, l'hypothèse d'un groupe de travail autour de la commission des programmes régionaux du CCE a été évoquée. Moyen pour nous d'avoir voix au chapitre sur l'élaboration de la stratégie d'entreprise pour les locales.

#### Box

La non-réception des locales sur les box reste évidemment au cœur de la problématique. La CGT demande à la direction de renégocier avec les fournisseurs d'accès internet (FAI).

Comment imaginer que, sur une chaine qui prône la proximité, l'on puisse laisser décliner des éditions qui, faute de visibilité sur les box, perdent des téléspectateurs? Sans parler du retard que l'on accumule par rapport aux télés locales privées qui, elles, gagnent du terrain et se fédèrent même désormais (exemple à Lille et Toulouse).

Le réseau France 3, ce sont 24 JTR et 18 éditions locales excentrées (la direction ne comptabilise plus Tours et Bourges). Selon la direction, rien dans le contrat avec les FAI n'indique une reprise sur les box de ces 18 éditions locales. Remonter les locales sur les box aurait un coût important. Mais la direction annonce que, sur cette question, elle ne ferme aucune porte et qu'elle y travaille. Elle ajoute que les directeurs régionaux n'auront pas de mandat localement pour négocier directement avec les FAI.

#### I-Media 2

Autre point qui inquiète les salariés : l'implantation d'I-Media 2 dans les locales excentrées. Le déploiement est en cours. Sauf que... avec ce nouveau process - qui implique la mise en place de nouveaux bancs de montage Avid Mediacomposerla direction en profite pour supprimer les cartes vidéo en sortie d'Avid pour raisons économiques. Cette décision a de multiples conséquences : il ne sera plus possible d'enregistrer les commentaires en cabine (l'enregistrement se fera depuis la salle de montage car impossibilité d'avoir un retour écran en cabine) ni d'avoir des écrans de contrôle vidéo au montage ni de diffuser en direct. Une dégradation des conditions techniques des locales qui aura forcément des incidences sur les choix éditoriaux. Et sur les conditions de travail des équipes en locales.

La direction reconnaît que ce changement de pratique n'est pas neutre pour les salariés et doit s'accompagner. Albi et Metz exploitent déjà ce système.

Quid de Brest, qui est la seule locale de France à avoir un mixeur ? La direction assure qu'elle a bien cette spécificité en tête mais ne donne aucune réponse claire. Sur l'emploi, elle réaffirme qu'il n'y aura aucune mobilité contrainte, mais pas d'engagement d'Arnaud Lesaunier sur le maintien des effectifs des locales (départs non remplacés?).

Le déploiement d'I-Media 2 va se poursuivre dans les locales. La direction promet un travail de réflexion avec les utilisateurs en vue d'apporter des améliorations au dispositif technique (Laurent Lemaire évoquant la possibilité de déporter les écrans et donc de suppléer l'absence de carte vidéo pour le mixage). Nous demandons un retour d'expérience précis de Metz et Albi.

## Suppression des génériques des locales

Certaines locales voient leur générique propre supprimé ou en passe de l'être. Dans le contexte actuel, avec des éditions qui disparaissent durant les vacances scolaires, ce nouvel élément nourrit et accentue l'inquiétude des salariés sur les projets de fusion des locales avec les JTR. D'autant que la présidente de France Télévisions, devant la commission de l'Assemblée nationale mercredi, a clairement parlé de fusion.

La direction explique que la suppression de ces génériques n'a rien à voir avec cela. Elle est liée à « la suppression de la météo à une certaine heure, que c'est un élément technique et non une décision éditoriale ». L'enchaînement de génériques (JTR et locale) après le déplacement de la météo poserait, selon elle, un problème de fluidité et une baisse d'audience.

La direction en profite, au passage, pour glisser que le générique n'est pas le seul

moyen d'identifier une édition locale, que cette question de l'identité est importante mais qu'il faut peut-être aussi réfléchir à une nouvelle manière de mettre à l'antenne.

Quoiqu'il en soit, et en attendant l'état des lieux et la mise en place des groupes de travail sur l'avenir des locales, la CGT demande à ce que la suppression des génériques soit stoppée. La direction assure qu'elle donnera une réponse avant le prochain CCE.

Paris, le 13 décembre 2016





Réf: MC/MS-194

Monsieur Arnaud LESAUNIER Directeur général délégué aux ressources humaines et à l'organisation

France télévisions
7, esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15

Paris, le 16 novembre 2016

Objet : Saisine sur l'avenir des éditions locales de France 3

Monsieur le Directeur,

Le déploiement d'I-media dans les locales excentrées de France 3 a débuté et doit se poursuivre jusqu'au second semestre 2017. Ce nouveau process, accompagné du changement des bancs de montage, engendre de nouvelles méthodes de travail qui réduisent et dégradent les moyens de fabrication des éditions.

Il ne sera plus possible de diffuser en direct, d'enregistrer les commentaires en cabine et d'avoir des écrans de contrôle vidéo. Ces nouvelles contraintes sont dues à l'absence de carte vidéo sur les nouveaux bancs de montage Avid déployés avec l-media. Cette décision incompréhensible a été prise par la direction technique qui met en avant la réduction des coûts pour justifier son choix. De même l'architecture choisie exclut a priori la présence d'une cellule de mixage là où elle existe encore.

Cette dégradation des conditions techniques a et aura des conséquences sur les choix éditoriaux. La CGT demande de revoir ce process de fabrication pour permettre aux équipes des locales de travailler dans des conditions normales, équivalentes aux autres entités du réseau.

Plus largement la CGT souhaite aborder la question de la diffusion des éditions locales sur la TNT et les boxs, et leur devenir dans le cadre des développements numériques de l'information de proximité de France télévisions. Pour mémoire, près de 300 salariés PTA et journalistes sont directement concernés dans l'entreprise alors que dans le même temps le secteur privé est en train de s'organiser pour consolider la place de la quarantaine de télés locales sur l'ensemble du territoire, et même en amplifier l'implantation.

Dans le cadre de l'Accord de groupe sur le dialogue social à France télévisions, et afin d'anticiper sur un conflit collectif sur ces sujets, la CGT demande à la direction de la recevoir dans un délai de 5 jours afin d'examiner la situation des Locales excentrées de France 3.

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Pour la CGT de France télévisions, les délégués syndicaux centraux,

arc Chauvelet

5

atherine Le Pelletie

Rafaèle Bourgier

Véronique M

Pierre Mouchel

Copie : M. Benjamin Maurice, Directeur délégué au dialogue social

M. Olivier Godard, DRH réseau France 3